

# Le Tréport

Magazine

N°179  
Juillet-Août 2018



## La mer en fête

Retour à la semaine de 4 jours

Bientôt le festival du film en costume



# Nos métiers subliment votre image

## IMPRIMERIE



## WEB - RÉSEAUX SOCIAUX



## TEXTILE



## CADEAUX D'ENTREPRISE



## SIGNALÉTIQUE



## ÉVÈNEMENTIEL



### IC4 DIEPPE

24, rue Léon Rogé  
02 32 14 07 54

[contact@ic4.fr](mailto:contact@ic4.fr)



### GAMACHES

ZI - Route de Paris  
03 22 30 00 97

### IC4 FORGES LES EAUX

ZI  
02 32 89 04 70



## Quand la persévérance est payante

Il arrive que l'on se montre opiniâtre, que cent fois sur le métier l'ouvrage soit remis et que, pour autant, les efforts consentis ne soient guère récompensés. Cela décourage même, parfois.

Mais il suffit qu'un seul combat livré soit couronné de succès pour que, soudain, le moral soit regonflé, que l'on se surprenne à rêver que l'utopie peut devenir réalité.

Ainsi en est-il allé le 11 juillet dernier, lorsqu'au sortir d'une réunion au Ministère des Transports, mon ami Sébastien Jumel m'a appelé pour m'annoncer la bonne nouvelle : la ligne SNCF Le Tréport - Abbeville fera finalement l'objet des travaux nécessaires à sa

réouverture. Les efforts menés ont été payants. Le bon sens a prévalu. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance.

Un autre combat est mené de longue date et, là encore, il peut faire songer à celui de David contre Goliath. Nous semblons ne pas faire le poids face à la Société des Éoliennes en Mer Dieppe-Le Tréport, mais il ne faudrait pas croire que le plus fort obtient toujours gain de cause, même s'il dispose d'alliés puissants.

Comme pour la ligne SNCF, nous sommes nombreux, unis, d'horizons différents, mais tous mus par la conviction que l'intérêt général doit prévaloir. La persévérance, là encore, pourrait être payante. Il faudra pour

cela que chacun se mobilise dès que l'occasion lui en sera donnée, notamment lors de l'enquête publique qui devrait avoir lieu à la rentrée.

D'ici là, je vous souhaite de belles vacances et vous encourage à profiter de toutes les animations mises à votre disposition dans notre cité durant cette période estivale.

*Cordialement*

## Les services de la mairie

### Accueil de la mairie :

les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

### Aide sociale (C.C.A.S, aides ménagères, suivi du RSA).

Ce service est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

### Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Élections, cabines de plage : 02 35 50 59 42

Police municipale : 02 35 50 55 34

Service culturel : 02 35 50 55 31

Location des salles : 02 35 50 55 21

Urbanisme : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h .

02 35 50 55 25

### École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

## Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray

Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 LE TRÉPORT

Impression : Imprimerie IC4 Dieppe

Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00

Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 LE TRÉPORT

mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



# En pratique

## Permanences des élus

Laurent JACQUES,  
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,  
(finances, sports, infrastructures  
sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,  
(culture, médiathèque, fêtes  
et cérémonies) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON  
(éducation, temps libre, jeunes et  
familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,  
(tourisme, commerce, marché,  
camping) sur rendez-vous.

Florence CAILLEUX,  
(logement, affaires sociales, RSA,  
famille) le mardi de 14h à 17h et sur  
rendez-vous.

Philippe POUSSIER,  
(environnement, cadre de vie,  
pompiers) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY  
(santé, centre social, citoyenneté) sur  
rendez-vous.

Rachid CHELBI  
(développement économique, voirie)  
sur rendez-vous.

Marc LAVOINE  
(urbanisme, bâtiments communaux,  
cimetière) sur rendez-vous.

## Numéros utiles

Maison de retraite :  
02 35 86 27 89

La Poste :  
02 35 50 53 90

Gendarmerie :  
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques de  
Eu :  
02 27 28 02 25

Office du tourisme :  
02 35 86 05 69

CPAM :  
rue Paul Bignon - 76260  
Eu  
02 35 50 40 60

CAF :  
25 avenue des  
Canadiens  
0 820 257 610

Société des Eaux de  
Picardie :  
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :  
09 726 750 76

GrDF dépannage :  
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :  
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :  
rue du 8 mai - 76200  
Dieppe  
02 35 06 30 00

École maternelle  
Nestor Bréart :  
02 35 86 11 43

École maternelle  
Pierre Brossolette :  
02 35 86 19 46

École élémentaire  
Ledré Delmet Moreau :  
02 35 86 27 66

Collège Rachel  
Salmona :  
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :  
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :  
02 27 28 06 50

## Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la mé-  
diathèque sont les suivants :  
Du 11 juillet au 1<sup>er</sup> septembre :  
mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à

17 h 30 et samedi de 10 h à 13 h.  
Tél : 02 35 86 84 88.

## Déchetteries

Les déchetteries de la communauté  
de communes des Villes Sœurs (Le  
Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent  
les déchets verts, les encombrants, les  
cartons, les gravats, les ferrailles, les  
déchets d'équipements électriques et  
électroniques et les déchets ménagers  
spéciaux (peintures...).  
Pour tout renseignement, merci de  
contacter la CCVS au 02 27 28 20 87  
La déchetterie du Tréport est ouverte  
selon le planning suivant :

**Du 15 octobre au 14 avril :**  
Le lundi, mercredi, vendredi et samedi  
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 16 h 50;  
le mardi et jeudi de 14 h à 16 h 50 ainsi  
que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

**Du 15 avril au 14 octobre :**  
Le lundi, mercredi, vendredi et samedi  
de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50; le  
mardi et le jeudi de 14 h à 17 h 50, ainsi  
que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

## État civil

### Naissances

Lorenzo THOMAS  
Maël BORDAT  
Enzo OKONSKI  
Illan ADAM  
Lou D'OLIVEIRA  
Mélia MAYEU  
Barney POULAIN

*La liste des nouveaux nés  
est publiée en fonction des  
renseignements communiqués par  
les mairies des lieux de naissance.*

### Mariages

Amandine JACQUES et Gaylord  
BOS

### Décès

Françoise MABIRE née BBAZIRE  
Christian STEIN  
Daniel DELÉPINE  
Denise FERMENT née GROGNET  
Sébastien COUTARD  
Émilien HUGOT  
Paulette VASSEUR née BESLAND  
Odette MOORAS née MANN  
Yolande BOUBERT née LEMOINE  
Christophe BOIMARE  
Alain ELDERT  
Nelly ROBIN née HACHE  
Michel HACQUEBART



## SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juri-  
dique ? Vous cherchez une réponse  
dans le domaine du logement, de l'em-  
ploi, des assurances, de la consomma-  
tion ? La ville du Tréport vous invite à  
interroger SVP Juridique.

Vous pouvez contacter cette société  
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h au  
02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09  
et posez votre question. Des dizaines  
d'experts sont à votre écoute pour y  
répondre. Le service est financé par la  
ville du Tréport. Prix d'un appel local.

## Quai piéton



L'opération «Quai piéton» se poursuit chaque mardi jusqu'au 28 août. De 7 h à 18 h, le quai François 1<sup>er</sup> n'est pas accessible aux voitures (qui pourront entrer par le parking Poissonnerie et sortir par l'esplanade, la rue Courbet et la rue de la Falaise). Durant la journée, le marché s'installe sur le quai, face aux commerces et se tient le matin pour tous et l'après-midi sans les métiers de bouche. La circulation est rouverte à 19 h, après le nettoyage.

## Marché nocturne

L'association des commerçants Le Tréport J'Adore vous donne rendez-vous cet été chaque jeudi, en fin d'après-midi et en soirée, pour le marché nocturne dans les Cordiers.

## Gauvain Sers en concert le 18 août



Pour son grand concert de l'été, la Ville du Tréport a fait appel à Gauvain Sers. L'auteur de l'album à succès «Pourvu» se produira place de la Batterie le samedi 18 août à 20 h 30.

Ce concert est organisé en partenariat avec Joa Casino et le CE Verescence. L'accès est gratuit.

## Concerts et expositions

La commission culturelle municipale vous propose de nombreux rendez-vous tout au long de l'été :

**28 juillet**, concert du groupe Family Legacy au Forum de la plage à 21 h.

**Du 31 juillet au 5 août**, exposition «Rêves d'humanité» au Forum de la plage de 15 h à 19 h.

**4 août**, concert «Pied-Tendre» au Forum de la plage à 21 h.



Exposition «D'une guerre à l'autre» du 21 au 30 août.



L'exposition Trép'Art du 7 au 19 août

**Du 7 au 19 août**, exposition «Trep'Art» au Forum de la plage de 15 h à 19 h.

**11 août**, concert du groupe Oxford au Forum de la plage à 21 h.

**14 août**, feu d'artifice au pied des falaises à 22h45.

**Du 21 au 30 août**, exposition «D'une guerre à l'autre, 1944» au Forum de la plage de 15 h 19 h.

# Vie municipale

## C'est vite dit...



*Le Festival américain organisé par les Black Wolf a encore attiré beaucoup de monde pour cette nouvelle édition organisée en juin.*



*L'association des commerçants «Le Tréport J'Adore» a joué la carte de l'éclectisme. La programmation variée a permis à chacun d'apprécier la soirée.*



*«Il faut cultiver notre jardin», faisait dire Voltaire à Candide. Dans les maternelles du Tréport, on applique cette*



*citation au pied de la lettre : les élèves font pousser légumes et aromatiques en pleine terre ou en jardinière.*



## Semaine de 4 jours

# Une nouvelle organisation

*À la rentrée de septembre, les cours n'auront plus lieu le mercredi. La Ville du Tréport a donc réorganisé son service enfance-jeunesse pour proposer un nouvel accueil aux enfants en fin d'après-midi et aussi le mercredi toute la journée.*

Il y a quelques années, la Ville du Tréport s'était adaptée aux nouvelles consignes gouvernementales qui imposaient aux élèves d'aller à l'école le mercredi matin. Des moyens avaient été dégagés afin de proposer aux enfants de suivre gratuitement des ateliers jusqu'à 16 h 30. L'année dernière, le gouvernement est revenu sur ce choix, laissant aux communes la possibilité de conserver ce rythme ou de revenir à la semaine de quatre jours.

Plutôt que d'agir dans la précipitation, la municipalité a opté pour la concertation et a demandé aux parents d'élèves de s'exprimer. Une nette majorité s'est dégagée en faveur du retour à la semaine de quatre jours. Il a donc fallu revoir le fonctionnement du service enfance-jeunesse qui assure l'accueil des enfants dans le cadre péri-scolaire et l'accueil de loisirs le mercredi.

Durant plusieurs semaines, agents et élus de la commission concernée ont mis en place un nouveau fonctionnement avec pour priorité l'intérêt des enfants.

Dès la rentrée, l'accueil sera assuré à partir de 7 h 30 et jusqu'au début des

cours (à la maternelle Bréart pour les élèves de cette école, à LDM pour les élèves de LDM et de Brossolette).

Le midi, les élèves de Bréart pourront déjeuner au lycée durant la pause (12 h 10 - 13 h 50). Les élèves de maternelle Brossolette bénéficieront de la restauration scolaire dans leur école (de 12 h à 13 h 50). Les élèves de LDM déjeuneront au même endroit (de 12 h à 14 h).

### Toute la journée le mercredi

Le soir, les cours se termineront à 16 h 30 dans toutes les écoles et un accueil sera proposé jusqu'à 18 h 30 pour les élèves de toutes les écoles dans les locaux de LDM (transport en mini-bus pour les écoliers de Brossolette).

La participation financière pour l'accueil du soir sera de 1,27 euros comprenant le goûter. Pour le soir, les familles pourront choisir entre la révision des leçons ou la participation à des ateliers thématiques.

*Les accueils du soir seront centralisés à l'école LDM.*

*Le mercredi, tous les enfants sont attendus à l'accueil rue des Alliés.*

Pour le mercredi, l'accueil de loisirs sera ouvert de 7 h 30 à 18 h 30. Tous les jeunes seront accueillis dans les locaux de la rue des Alliés (anciennement Centre Maternel).

Afin de simplifier la vie des familles, la Ville a opté pour un fonctionnement entièrement à la carte. Il suffit que l'enfant soit inscrit en mairie, puis à l'accueil de loisirs. Dès lors, il peut venir à l'accueil du soir sur simple inscription via le carnet de liaison, de manière ponctuelle ou régulière. Pour le mercredi, il est possible de venir à la demi-journée, à la journée, avec ou sans repas. Là encore, il est possible de se décider au dernier moment. La facturation est réalisée uniquement si l'enfant est présent.

Ce fonctionnement est mis en place durant toutes les périodes scolaires. Pour les périodes de vacances, c'est la communauté de communes qui gère les accueils de loisirs. Dans ce cas, il faut veiller à inscrire son enfant auprès de la communauté de communes et à réserver sa place à l'avance.

## La mer en fête

La fête de la mer, entre tradition et modernité, est à la fois une célébration religieuse et l'occasion pour une profession de se montrer unie face à l'adversité. L'édition 2018 a bénéficié d'une météo exceptionnelle le 15 juillet dernier.



# L'école de voile a le vent en poupe

*Nouveaux locaux, nouveaux bateaux, nouvel accès à la mer, Sensation Large élargit son horizon avec le souci constant de s'adresser à tous.*

Depuis son ouverture il y a près de 10 ans, Sensation Large a fait de «La voile pour tous», son mot d'ordre. Les membres de cette école ont toujours fait en sorte de pouvoir accueillir tous les publics, notamment les personnes en situation de handicap.



Cette intention se renforce encore depuis l'agrandissement des locaux dans une version totalement accessible il y a quelques semaines et la mise à disposition d'un petit mono-coque de compétition pilotable par des personnes à mobilité réduite.

L'association élargit également son champ d'action en proposant à la location de petits multi-coques qui pourront désormais être mis à l'eau en accès direct à la mer. Une descente réservée au club a récemment été aménagée entre la jetée Est et les enrochements placés en direction de la plage de Mers.

L'école conserve ses habitudes dans le bassin de commerce mais trouve aussi dans ce nouvel accès la possibilité de s'adresser à un public plus large.

Ces nouveaux locaux et ces services récemment mis en place ont été inaugurés fin juin en présence des financeurs, parmi lesquels la Ville du Tréport occupe une place prépondérante. Chacun a ainsi pu se remémorer la belle progression menée par ce club qui s'adresse autant aux amateurs de voile loisirs qu'aux plus sportifs.

# École de musique et de danse Paul Paray La rentrée se profile

*Les inscriptions à l'école de musique et de danse Paul Paray débutent le 3 septembre.*

L'école de musique Paul Paray accueille tout au long de l'année près de 200 élèves de tous âges et de tous niveaux. Elle permet à chacun d'entre eux non seulement de pratiquer un loisir dans une ambiance détendue, mais aussi d'acquérir une solide formation de musicien et de danseur amateur.

Tous les professeurs de cet établissement municipal sont diplômés et permettent aux plus jeunes comme à leurs aînés de découvrir ou de se perfectionner dans la pratique de divers instruments.

La rentrée approche à grands pas. Vous pouvez d'ores et déjà prendre note des jours d'inscription :

- lundi 3 septembre de 17 h à 19 h 30.
- mardi 4 septembre de 17 h à 19 h 30.
- mercredi 5 septembre de 17 h à 19 h 30.
- jeudi 6 septembre de 17 h à 19 h 30.

Elles sont enregistrées à l'école de musique au 6 rue

Alexandre Papin. L'inscription administrative en mairie doit impérativement être réalisée au préalable.

Les tarifs et informations pratiques sont sur le site [www.ville-le-treport.fr](http://www.ville-le-treport.fr)



# Vie municipale

Élu député il y a un peu plus d'un an, Sébastien Jumel parvient à la fois à être très présent à l'Assemblée Nationale tout en gardant un ancrage fort sur le territoire auquel il est si attaché.

## S. Jumel

### «Porter la voix des habitants»



Chez SSV à Saint-Rémy.

**Cette première année a été intense, comment l'avez-vous abordée ?**

J'avais pris trois engagements lorsque les habitants nous ont fait confiance à Laurent Jacques et à moi pour les représenter : Faire entrer la force du peuple dans l'hémicycle; faire entendre la voix du peuple à l'Assemblée; rester ancré sur le territoire, où je vis, auquel je reste attentif et où je puise toute mon énergie.

**On vous a vu intervenir sur de nombreux sujets. Vous faites même partie du top 5 des députés les plus actifs.**

C'est très intense. Le rythme est soutenu. En un an, je suis intervenu plus de 620 fois en séance, plus de 110 fois en commission, j'ai adressé 18 ques-

tions écrites et 14 questions orales au Gouvernement. Quand je m'engage, je le fais à fond pour le territoire. J'ai aussi été très sollicité par les médias régionaux et nationaux. C'est important car à chaque fois, on parle de notre territoire, de ses enjeux, de ses atouts. Mais, être député, c'est moins dur que marin-pêcheur, aide-soignant ou femme de ménage, je ne vais pas me plaindre.

**Parmi tous les dossiers que vous avez suivis, quels sont ceux qui vous semblent encore aujourd'hui prioritaires ?**

Dès mon installation, j'ai été parmi les premiers à alerter sur la situation préoccupante dans l'hôpital public. La violence institutionnelle de l'usage de la règle à calcul est insupportable pour le personnel hospitalier. Les services publics dans leur ensemble sont attaqués. Le président des riches a fait le choix de faire payer les pauvres parce qu'ils sont les plus nombreux — augmentation de la CSG, double baisse des APL, menaces sur le logement social... Et pourtant, il y a un argent fou dans ce pays mais Macron a décidé de le donner à ceux qui payent l'ISF.

La question des services publics me semble centrale. Les enjeux sont nombreux pour notre territoire, je pense aux dessertes ferroviaires, au maintien de nos tribunaux dans l'ensemble de leurs missions, de nos bureaux de Poste...

Je pense aussi aux communes, régulièrement dépecées de leur moyen, et dont la remise en cause de l'autonomie financière sera au coeur du débat à la rentrée.

**Très présent à l'Assemblée nationale, vous l'êtes aussi sur le territoire.**

La circonscription est vaste avec pas moins de 154 communes. J'ai multiplié les rencontres et les déplacements. Nous avons avec Laurent Jacques également organisé des temps de rencontre dans la vallée du verre mais aussi autour de thématiques comme celle des Ehpad, le ferroviaire, les emplois aidés, la loi travail qui bafoue les droits des salariés. Dans la mesure du possible, je consacre chaque vendredi à la visite d'une entreprise où je rencontre à la fois la direction et les salariés. Je rencontre les gens sur le terrain, sur leurs lieux de vie et de travail. J'échange avec eux. Quand je prends la parole dans l'hémicycle, je vois leurs visages, je les entends, cela me porte et donne du sens à mes propos car je parle de ceux que j'ai rencontré, de ce que je connais.

Il est primordial de porter leur voix à Paris où bien souvent on ignore ce qui fait l'identité, la spécificité et la force des territoires comme le nôtre, et où on en méconnaît les difficultés.



La défense de la filière pêche.

## SNCF : les études auront lieu

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux qui ne sont pas menés. Depuis plusieurs années, les élus locaux et le comité pour l'essor de la ligne SNCF ont multiplié les actions pour faire en sorte que les lignes arrivant au Tréport soient maintenues, voire développées.

Si la ligne Le Tréport-Beauvais est actuellement arrêtée en vue de la réalisation d'importants travaux de rénovation, la ligne Abbeville-Le Tréport était en revanche promise à la fermeture.

C'était sans compter sur l'action de plusieurs élus, toutes tendances confondues, parmi lesquels Sébastien Jumel, député, Laurent Jacques, Maire du Tréport, Emmanuel Maquet, député, ou encore Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France.

Tous ont été reçus au Ministère des transports le 11 juillet pour plaider leur dossier. Ils ont reçu une bonne nouvelle : les études en vue de la réhabilitation de la ligne seront finalement lancées. L'horizon se dégage donc un peu. Toutefois, cela ne signifie pas une réouverture à brève échéance. Après les études, viendront la mise en place du financement. En plus de la région Hauts de France et de



Réunion au Ministère le 11 juillet.

l'État, la région Normandie a finalement accepté de mettre la main à la poche. Ce combat était devenu emblématique au niveau national. La fermeture de la ligne amenant à la «gare des congés payés» avait ému de nombreuses personnes et engendré l'incompréhension.

## Nouvelle étude pour le PPRN

Le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) a été validé par le Préfet de Seine-Maritime. Ce document place en zone rouge certains secteurs de la ville, notamment les rues Suzanne, Saint-Michel, de la Commune de Paris ou encore la zone d'activités de Sainte-Croix. Cela implique d'importantes contraintes pour

les propriétaires (extensions limitées, éventuels problèmes d'assurance, difficulté de revente). Comme il l'avait annoncé, le Maire s'est adressé au Préfet dans le cadre d'un recours gracieux pour obtenir un nouveau classement de ces zones.

Le Préfet a rejeté ce recours gracieux,

mais a indiqué qu'il avait sollicité la réalisation d'une nouvelle étude qui pourrait, selon ses conclusions, permettre de changer ce classement.

Cela n'empêche pas la Ville de poursuivre le montage des dossiers en vue d'un recours contentieux

## La jetée de nouveau accessible



Il y a quelques mois, le Département avait fait poser d'imposants rochers à l'entrée de la jetée Est pour en interdire l'accès. Cette mesure était consécutive à une chute. Laurent Jacques s'était adressé au vice-président du Département en charge des ports pour faire savoir que cette jetée est prisée par les pêcheurs comme par les touristes et qu'il était dommage de les priver de ce secteur.

Le Département a accédé à sa demande au tout début de l'été et a fait enlever les enrochements. Un panneau rappelle que, comme sur les autres quais, la prudence est de mise lorsque l'on se promène sur cette jetée.

# Vie associative

Amateurs de raids à pied et de courses d'obstacles, notez sur vos tablettes la date du dimanche 30 septembre. 120 bénévoles des associations placées sous l'égide de l'UAST vous attendent pour le premier Urban Tréport Trail. Vous êtes prêt ? C'est parti pour 12 km !

## Dimanche 30 septembre

# 1<sup>er</sup> Urban Tréport Trail

Il n'est pas indispensable d'être un sportif accompli, mais mieux vaut être en bonne forme physique pour prendre part au premier Urban Tréport Trail organisé par l'UAST. Cette épreuve de course, sur un parcours de 12 km truffé d'obstacles naturels ou artificiels est programmée pour le dimanche 30 septembre.

Ce type d'épreuve est en vogue depuis quelques années et, désireux de suivre cette tendance pour mieux faire découvrir sa ville, Gérard Degouge, président de l'UAST, s'est entouré d'une équipe de près de 120 bénévoles. Il n'en faut pas moins pour monter un dossier administratif sans cesse plus fastidieux et, surtout, pour faire face à l'intendance le jour J. Cette épreuve est avant tout une attraction. L'aspect festif est donc mis en avant, mais la sécurité demeure au centre des préoccupations. «*Nous nous adressons à un public très large, désireux de s'amuser, de découvrir la Ville sous un autre jour. Nous espérons que de nombreux participants viendront costumés*», indique M. Degouge qui, dans le même temps, s'est assuré de la présence d'un poste de secours pour venir en

aide à ceux qui auraient présumé de leurs forces ou auraient mal évalué un obstacle.

Le départ et l'arrivée sont programmés au stade Sainte-Croix et le parcours privilégie les voies dépourvues de macadam. «*Il y aura aussi une part d'escalade et de franchissement*», indique l'organisateur qui a tout de même prévu «des échappatoires pour que chacun puisse aller au bout». Si un obstacle n'est pas franchi par un participant, qu'importe. Il lui suffira de «compenser» en réalisant une petite série de pompes !

### Costumés

Les départs sont prévus par vagues pour éviter l'engorgement du parcours. Les plus aguerris sont invités à prendre part à la première (départ à 9 h) pour être chronométrés. Les suivants partiront par groupes toutes les 20 minutes jusqu'à 11 h. Pour eux, l'essentiel sera d'aller au bout, dans la bonne humeur. Attention, l'épreuve est réservée aux plus de 16 ans (avec accord des parents pour les mineurs). Plus de renseignements sur [urbantreportrail.e-monsite.com](http://urbantreportrail.e-monsite.com)



## LES VILLES SOEURS FÊTENT LEUR LIBÉRATION



Pour célébrer en beauté l'anniversaire de la libération dans les trois villes sœurs, le Mur de la Manche (Kahl-Burg) organise un rassemblement exceptionnel les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre

## Un camp militaire pour la libération

Les trois villes sœurs vivront au rythme des années 40 durant trois journées, les vendredi 31 août, samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 septembre. Les membres de l'association le Mur de la Manche organisent à l'occasion de l'anniversaire de la libération de nos trois communes un rassemblement exceptionnel avec, en point d'orgue, un camp militaire qui s'installera près du rond-point de Sainte-Croix avec l'accord aimable de la société Bic, propriétaire du terrain.

Le camp ouvrira le vendredi de 12 h à 23 h et un défilé de véhicules aura lieu

dans les trois villes à partir de 17 h. Un bal ambiance années 40 sera proposé à 21 h sur place.

Samedi 1<sup>er</sup> septembre, le camp sera ouvert de 10 h à 23 h avec deux spectacles dynamiques (11 h et 14 h) avant un nouveau défilé de véhicules à 17 h et un bal années 40 à 21 h.

Dimanche, ouverture du camp de 10 h à 17 h avec défilé dès 10 h (exposition des voitures dans le parc du château de 11 h 45 à 12 h 45) et spectacle dynamique à 15 h.

Les trois villes soutiennent cet événement et se sont organisées pour célébrer leur libération à tour de rôle : Vendredi à 18 h au Tréport, samedi à 18 h à Mers, dimanche à 10 h 45 à Eu. De plus, les organisateurs proposeront sur le camp durant ces trois jours une bourse militaria, un marché artisanal et restauration.

L'entrée est gratuite. Informations détaillées sur la page facebook Les sœurs libérées.

## Le cha cha sans chichi

Vous voulez apprendre le cha cha sans chichi ? Découvrir le paso et le tango en toute convivialité ? Martine Blin vous propose de la rejoindre. Passionnée de danse de salon depuis de nombreuses années, elle souhaite partager son goût avec toutes les personnes intéressées par cette pratique. «*Je ne suis pas diplômée, mais je peux donner des conseils, guider le public dans cette pratique*» assure cette femme enjouée au sourire omniprésent.

Elle vous propose de la rejoindre au sein de l'association World Dance. Les cours de danse de salon seront proposés dès la mi-septembre, chaque mardi, de 19 h 30 à 20 h 30, dans la salle située au dessus du multi-accueil le Petit navire, rue Alexandre Papin.



Martine Blin vous attend le mardi de 19 h 30 à 20 h 30.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M<sup>me</sup> Blin au 06 82 17 67 34.

## Personnes vulnérables

Dans le cadre du plan départemental canicule, le CCAS du Tréport organise un recensement des personnes vulnérables.

Les personnes adultes handicapées, âgées de plus de 65 ans, vivant seules ou isolées familialement, présentant des difficultés à se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur, relevant de l'intervention d'un service de soins à domicile; résidant dans un logement inadapté, sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS en mairie du Tréport (02 35 50 55 22) afin de faciliter la mise en place des services de secours en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Si vous connaissez une personne concernée, n'hésitez pas à l'encourager à contacter le CCAS.

## Deux Tréportaises primées par Arte

*Deux jeunes tréportaises ont été primées au niveau national au terme d'un concours organisé par la chaîne Arte.*

Eugénie Pisanne et Fanny Lorphelin sont encore au lycée, pourtant elles savent bien ce qu'est ERASMUS, le programme européen créé il y a 30 ans destiné à faciliter la mobilité des étudiants au sein de l'union européenne. Elles ont eu l'occasion d'en savoir encore plus en prenant part à un concours organisé par la chaîne de télé Arte.

Ce concours prévoyait que les participants, seuls ou en groupes, devaient réaliser un montage vidéo sur le thème «ERASMUS est aussi une agence matrimoniale». À partir de nombreux rushes fournis par la chaîne, il convenait de choisir un angle et de montrer qu'ERASMUS permet de nouer des contacts parfois très durables, le tout dans un reportage vidéo au montage soigné.

«Nous sommes parties de l'histoire d'un Italien et d'une Française qui se sont rencontrés en Sicile par le biais d'ERASMUS. Ils sont aujourd'hui parents de deux enfants et vivent en France», expliquent Fanny et Eugénie qui ont pris part à ce concours, encouragées par M<sup>me</sup> Andreucci, documentaliste au lycée Anguier de Eu, et M<sup>me</sup> Batté, professeur d'histoire-géographie dans le même établissement. Les deux jeunes tréportaises y sont scolarisées en classe de 2<sup>nd</sup>e.

Plus de 200 vidéos ont été envoyées et les deux jeunes filles ont eu la surprise de voir qu'elles étaient sélectionnées parmi les trois finalistes. «Nous ne nous y attendions pas. Quand le proviseur est venu nous annoncer la nouvelle, nous étions déjà fières», expliquent les deux jeunes. Elles se sont rendues à Strasbourg à la fin du mois de mai pour assister au palmarès final. Quelle ne fût pas leur surprise de constater que ce sont elles qui se voyaient décerner le premier prix. «C'était d'autant plus étonnant que parmi les participants, on trouvait des élèves de BTS audio-visuel», sourient-elles. La qualité de la réflexion menée, la cohérence dans la sélection, la présentation des plans et un fil rouge qui présente toute une tranche de vie du couple choisi, ont fait la différence.

Si la chaîne de télé organisatrice ne s'est guère montrée généreuse (elles sont reparties munies d'un diplôme), le lycée



*Fanny et Eugénie ont décroché le premier prix.*

Anguier leur a offert des bons d'achat pour les féliciter d'avoir ainsi mis à l'honneur leur établissement.

Leur succès vient sans doute aussi de la complicité qui unit ces deux amies. Eugénie et Fanny avaient déjà eu l'occasion de réaliser du montage vidéo ensemble et elles se connaissent bien. Elles ont fréquenté les mêmes bancs de l'école primaire LDM et ont continué à se côtoyer au collège Rachel Salmona.

Pour la maman d'Eugénie, l'enseignement dispensé dans ces établissements n'est pas étranger au succès de ces jeunes filles. «Les enseignants y sont motivés. L'équipe pédagogique fait preuve de cohésion et cela se ressent sur la qualité de l'enseignement dont bénéficient les élèves du Tréport», se félicite-t-elle. Pour M. Andrieu, proviseur de leur lycée, «quand on a la motivation et elles l'ont, rien n'est impossible». Le reportage vidéo de Fanny et Eugénie est visible sur le site internet [www.lycee-anguier.fr](http://www.lycee-anguier.fr).

Toutes deux ont déjà une petite idée de leurs futures études : Eugénie se destine à la profession de journaliste et Fanny se verrait bien dans l'édition de livres.

Rappelons au passage que la Ville du Tréport accorde une aide de 200 euros par an pour tout jeune domicilié au Tréport et poursuivant des études post-bac (renseignements en mairie).

## Un dictionnaire en ligne



Autres temps, autres habitudes, le traditionnel dictionnaire en papier offert chaque année par la Ville aux élèves de CM2 entrant en 6<sup>e</sup> a cédé la place cette année à une version numérique. Les élus s'étaient assuré au préalable que chaque enfant disposait bien d'un accès internet pour ne pénaliser personne.

Cette nouvelle version ne se résume pas au dictionnaire. «Vous aurez aussi accès à de nombreux romans et au contenu pédagogique de la classe de 6<sup>e</sup>», a indiqué le maire aux élèves concernés. Leurs frères et sœurs pourront également se connecter et bénéficier, eux aussi, d'un contenu en ligne adapté à leur âge.

## Les écoliers à l'unisson



Le temps d'une soirée, les familles et amis des 280 élèves de l'école LDM ont pu apprécier les performances vocales des enfants. Tout au long de l'année, ils travaillent avec une professeure de musique, Isabelle Dumesnil, des chansons de variétés anciennes ou plus modernes. Ce travail est relayé par les professeurs des écoles et trouvent un écho durant les cours de français.

Il permet aussi de favoriser une réalisation commune qui nécessite de respecter des consignes et, surtout, de respecter les autres intervenants. Le fruit de ce travail se traduit chaque année par une très jolie prestation particulièrement appréciée.

### Élus communistes et républicains

Madame, Monsieur,

Après 7 mois de travaux, la 1<sup>ère</sup> tranche de la RD940 s'est terminée fin mai 2018.

Merci à nos partenaires et à nos services techniques pour le respect des engagements et délais.

Le résultat est bien au rendez-vous, la présence de stationnement alterné, des îlots de séparation et de courbes réduisent la vitesse. La réfection de la chaussée améliore le confort de conduite et celle des arbustes plantés contribue à l'esthétique de cette route.

A l'écoute et en vue d'une amélioration, une proposition de circulation à sens unique dans la rue du Docteur Pépin a été faite aux riverains pour une période d'essai allant de fin août 2018 à fin octobre 2018 pour pouvoir mieux statuer .

La 2<sup>e</sup> tranche des travaux concerne la partie située entre la gendarmerie et l'entrée boulevard du Calvaire dont les travaux sont prévus en 2019.

Chers administrés, la sécurité et l'amélioration de nos voies de circulation restent une de nos priorités, contactez sur nous pour vous tenir informé des évolutions.

Rachid Chelbi, pour le groupe

### Élus socialistes et républicains

Alors que les familles Tréportaises profitent des joies de la plage et participent aux nombreuses animations estivales de notre cité touristique, la rentrée scolaire se profile.

Elle sera marquée pour les écoliers de la maternelle et du primaire par le retour à la semaine de 4 jours, organisation demandée par une très grande majorité des familles suite à la concertation réalisée par la municipalité.

L'apport très bénéfique des activités d'aides aux devoirs, des activités culturelles, ludiques et sportives en complément de l'école n'est plus à démontrer.

C'est pourquoi, votre municipalité a décidé de maintenir les activités périscolaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi soir après l'école. Elles seront encadrées par des animateurs professionnels de la ville du Tréport.

Le centre de loisirs du Tréport rouvrira ses portes le mercredi toute la journée.

Etre à l'écoute de la population et maintenir la qualité de l'accompagnement de notre jeunesse, telle est notre motivation !

Frédérique Chérubin-Quennesson, pour le groupe

### Rassemblement Bleu Marine

Le groupe «Rassemblement Bleu Marine» n'a pas fait usage de son droit de tribune dans cette édition du bulletin municipal.

La première édition du Festival du Film des Villes Sœurs aura lieu du 4 au 7 octobre. Cette organisation prometteuse en terme de qualité sera dédiée à la mode, au costume et au cinéma.



## Le costume fait son cinéma

Si l'habit ne fait pas le moine, le costume peut en revanche faire l'acteur. Combien de fois a-t-on entendu un comédien expliquer que c'est au moment d'endosser son costume qu'il avait fait prendre corps et vie à son personnage ?

Le costume est un élément à part entière du film. Ce n'est pas Madeline Fontaine, costumière en chef qui a notamment œuvré sur la plupart des films de Jean-Pierre Jeunet, qui dira le contraire. «*Le public est souvent surpris de constater que le travail autour du costume est une construction patiente, fruit du travail de toute une équipe*», indique cette femme passionnée qui ne manque pas une occasion de parler de son métier.

C'est tout naturellement qu'elle a répondu favorablement à l'appel de Nicolas Bellenchombre lorsqu'il lui a proposé de s'associer au premier Festival du Film des Villes Sœurs dont le thème tourne autour de la mode, du costume et du cinéma.

Nicolas Bellenchombre n'en est pas à son coup d'essai. Il est déjà à la tête du festival du film canadien de Dieppe avec le succès qu'on lui connaît. Lors-

qu'il a rencontré Laurent Jacques il y a quelques mois pour lui soumettre l'idée d'un festival au Tréport, le Maire de la cité balnéaire n'a guère hésité, mais s'est aussitôt coiffé de sa casquette de vice-président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Car c'est bien tout le territoire des 28 communes qui mérite de bénéficier de cette organisation qui s'avère prometteuse.

Programmé du 4 au 7 octobre, il comprendra la projection de nombreux films, bien sûr, mais aussi des expositions (on annonce quelques belles pièces réalisées par des professionnels de la haute-couture), des démonstrations de maquillage, une soirée costumée, un pôle de rencontre pour les professionnels et bien d'autres animations. Ces manifestations auront lieu en différents lieux des villes sœurs, mais aussi à Criel, Ault et Gamaches.

Les professionnels du tourisme et des loisirs ne s'y sont pas trompés et ont saisi l'occasion qui leur était donnée de trouver un nouveau public en cette période de l'année un peu creuse. Au Tréport, Mickael Dumont directeur de Joa Casino, comme

la responsable de l'hôtel Villa Marine ont aussitôt accepté le partenariat qui leur était proposé, réduisant ainsi de manière substantielle la participation financière des collectivités publiques, parmi lesquelles on trouve en tête la communauté de communes des Villes sœurs, Le Tréport, Mers et Eu. Départements et Régions ont aussi été sollicités.

Ce festival permettra d'attirer un public venu de l'extérieur, mais il s'adresse bien évidemment au public local. Les scolaires ne sont pas oubliés, puisque des séances spéciales leur seront dédiées.

La programmation n'est pas encore arrêtée, mais on trouvera des films à caractère historique, qui mettent particulièrement en valeur les costumes. «*Mais le costume, ce n'est pas que cela. Ce sont tous les costumes des films, quelle que soit la période concernée, de la préhistoire au futur en passant par le contemporain*», précise Nicolas Bellenchombre.

### Pour tous

Ce festival est appelé à s'inscrire dans la durée, à croître et à embellir.

Mais pour cela, il convient déjà de faire de cette première édition un succès.